

SOMMAIRE

EDITORIAL:	Réajustements ou changements en profondeur?	1
SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT		
M. MUGABO:	L'absurdité de l'ethnisme à la rwandaise	3
P.-C. GASHAYIJA:	Pour un nouvel ordre mondial de la diplomatie	9
G. MUGABONAKE:	Les problèmes de l'enseignement technique au Rwanda?	21
EGLISE D'ICI ET D'AILLEURS		
Th. GATWA:	Réfugiés: un problème incontournable	19
A. de SCHAEZTEN:	Un appel à la mission	27
G. MUSY:	Alerte à San Cristobal de Las Casas	32
LIBRES PROPOS		
J. NGARAMBE:	Plaidoyer pour la justice sociale	37
CARNET:	1 - 31 décembre 1991	43
A TRAVERS LIVRES ET REVUES		
G. THEUNIS:	"Visages du Rwanda, perle de l'Afrique" de J. CASAS et J. PERRE	55
A. MISAGO:	"Le Rwanda à la croisée des chemins" de M. NGIRIRA et J.-B. NZITABAKUZE	56
J.-P. KARABADOGOMBA:	"Sortir de la violence au Burundi" de J.-M. SINDAYIGAYA	63

CES PROBLÈMES QUI NOUS HANDICAPENT...



- L'absurdité de l'ethnisme à la rwandaise
- Un nouvel ordre mondial de la diplomatie
- Réfugiés: un problème incontournable
- Plaidoyer pour la justice sociale

DIALOGUE

N° 151
Février
1992
ISSN 0257-0017

ONT COLLABORE A CE NUMERO

Joseph NTAMAHUNGIRO: Rédacteur à la Revue DIALOGUE, Kigali
Manassé MUGABO: Journaliste à l'Office Rwandais d'Information (ORINFOR), Kigali

Pierre-Célestin GASHAYIYA: Agent du Conseil National pour le Développement (C.N.D.), Kigali

Galican MUGABONAKE: Directeur de l'Ecole Technique Officielle de Gatumba, Gisenyi

Tharcisse GATWA: Secrétaire Exécutif de la Société Biblique au Rwanda, Kigali

Arnould de SCHAEZZEN: Missionnaire d'Afrique (Père Blanc), Nyakabanda, Kigali

Guy MUSY: Dominicain, ancien Secrétaire de Rédaction à la Revue DIALOGUE, Genève, Suisse

Jean NGARAMBE: Cyanguu

Guy THEUNIS: Missionnaire d'Afrique (Père Blanc), Secrétaire de Rédaction à la Revue DIALOGUE, Kigali

Augustin MISAGO: Abbé, Recteur du Grand Séminaire St Charles, Nyakabanda, Butare

Jean-Pierre KARABADOGOMBA: Agent privé, Kigali

DIALOGUE

Revue fondée en mars 1967 (24^e année)
par l'Abbé Jean MASSION (1904-1990)

EDITEUR: ASBL - DIALOGUE

B.P. 572 KIGALI/RWANDA ☎ 74178

SECRETAIRE DE REDACTION: Guy THEUNIS

REDACTEUR: Joseph NTAMAHUNGIRO

TRAITEMENT DE TEXTES: Enos NSHIMIYIMANA

COMITE DE REDACTION:

Thaddée BAGARAGAZA - Augustin BASEBYA - Alberto BASOMINGERA - Michel DONNET - François FUNGA - Déogratias GASHONGA - Déogratias HITIMANA - André KAMEYA - Pie MUGABO - Médard NDUWAMUNGU - Jean-Baptiste NGIRABACU - Jean-Damasène NTAKIRUTIMANA - Charles NTAMPAKA - Yvon POMERLEAU - Emmanuel RWANGOMBWA.

Imprimé par Pallotti-Press, B.P. 863 KIGALI
Tirage: 4.000 exemplaires.

Editorial

REAJUSTEMENTS OU CHANGEMENTS EN PROFONDEUR?

Au moment où l'empire soviétique s'effondre et que l'URSS (Union des Républiques Socialistes Soviétiques) fait place à la C.E.I. (Communauté des Etats Indépendants), un espoir de règlement du problème israélo-arabe commence à poindre, très faiblement, il est vrai. Quant à notre sous-région, elle vit d'atroces soubresauts, faits de guerre, de réfugiés, mais également de balbutiements démocratiques annonciateurs d'une nouvelle naissance. Au total un climat plein d'espoir, mais également lourd de menaces pour notre pays. Car le dialogue M.R.N.D-partis d'opposition semble un dialogue de sourds, alors qu'un vent de suspicion plane entre les partis, entre les partis et l'armée, entre l'armée et la presse, créant une situation qui peut handicaper le processus démocratique en cours. D'où la question: faut-il de simples réajustements ou des changements en profondeur?

La réponse est évidemment: des changements en profondeur. Comme le propose la lettre pastorale du Presbyterium de Kabgayi, il faut une totale conversion individuelle et institutionnelle qui, dans le domaine politique, pourrait passer par une Conférence Nationale Souveraine. C'est ce changement radical que suggère indirectement ce numéro, à travers les articles consacrés aux problèmes de l'ethnisme, des réfugiés, de la justice sociale, de la diplomatie. Il s'agit d'éradiquer le mal, de changer complètement de structures politiques et mentales, pour créer un nouvel ordre national et mondial. Une tâche quotidienne qui demande sans doute plus d'efforts qu'on ne pense.

Joseph NTAMAHUNGIRO.



NAHV RWANDA SARL

PEUGEOT

MITSUBISHI

HONDA

PHILIPS

B.P. 626 Kigali

Tél.: 75449 - 75458 - 75655 - 76978

Dépt. véhicules

Tél.: 75333 - 75338

Société et développement



Si nous voulons arrêter les violences interethniques, et c'est notre seule chance de survie, il est temps que nos hommes politiques commencent une véritable éducation du peuple pour son unité. La presse y jouera un rôle de premier plan.

L'ABSURDITE DE L'ETHNISME A LA RWANDAISE

Les violences interethniques qu'a connues notre histoire récente, et la méfiance manifeste entre les communautés ethniques de notre pays, prouvent la persistance de la haine interethnique chez nous. Ces derniers temps, des journalistes de la presse rwandaise se sont fait les hérauts de cette haine. Pire, même des intellectuels, qui sont pourtant censés mieux préparer l'avenir de notre pays, ont succombé aux sirènes de cette déraison.

Le problème est donc très grave, on ne peut l'ignorer. Sinon, notre pays commettra la même erreur qu'un pays voisin qui ne cessait de crier qu'il n'existait pas de problème ethnique jusqu'à l'éclatement de violences interethniques d'une telle horreur que l'opinion internationale en a été longtemps choquée. La meilleure façon de résoudre un problème est d'en parler, car c'est seulement de cette façon qu'on peut lui trouver une solution. La présente réflexion traduit donc un souci et surtout un rêve, comme celui de Martin Luther King : qu'un jour tous les Rwandais

s'asseyaient fraternellement à la même table et que personne ne soit plus jamais victime d'injustice quelconque, en raison de son appartenance ethnique.

LES ETHNIES RWANDAISES

On sait que la distinction des ethnies rwandaïses entre Hutu, Tutsi et Twa n'est pas basée sur des critères vraiment scientifiques. On ne reconnaît avec plus ou moins de certitude l'ethnie d'une personne qu'en remontant aussi loin qu'on peut dans sa généalogie. Elle est hutu si, suivant le mode patrilinéaire, elle prend sa souche dans une famille hutu. Elle est tutsi ou twa dans les mêmes conditions. L'organisation sociale le veut ainsi, même quand tout indique que l'enfant ressemble plus à sa mère qu'à son père.

On se rappelle qu'un scientifique sud-africain avait fait sensation en démontrant que beaucoup de Blancs sud-africains racistes avaient du sang "noir" dans les veines. Il parlait du fait que les premiers Blancs qui arrivèrent en Afrique du Sud avaient pour la plupart épousé des femmes noires, faute de femmes Blanches, celles-ci n'étant arrivées que plus tard. Résultat : beaucoup de métis avaient épousé des Blanches (c'était avant l'apartheid). Il y avait des Blancs qui, malgré plusieurs générations, avaient un ancêtre noir dans leur famille. Si un Blanc peut avoir un ancêtre noir, il est plus facile pour un Tutsi ou un Hutu d'avoir un ancêtre de l'autre ethnie, parce que les écarts de physiologie chez eux ne sont pas aussi nets qu'entre Noir et Blanc. Ainsi la thèse d'un métissage profond dans la société rwandaïse n'est pas dénuée de tout fondement.

REECRIRE L'HISTOIRE DU RWANDA

Beaucoup de Rwandais semblent voir l'histoire de notre pays, le Rwanda, à travers un portrait trop simpliste en deux tableaux. Une période, selon les Hutu, pendant laquelle les Tutsi minoritaires ont collectivement dominé et exploité les Hutu (jusqu'à la révolution sociale de 1959). Une autre période, selon les Tutsi, depuis 1959, au cours de laquelle les Hutu majoritaires ont dominé et malmené systématiquement les Tutsi minoritaires.

Sans devoir analyser l'histoire en détails, on peut affirmer cependant que tous les Tutsi n'ont pas été collectivement coupables de l'horrible système d'exploitation dont ont été victimes la majorité des Hutu. Une catégorie de Tutsi ont souffert aussi de ces injustices : ceux qui n'étaient pas alliés à la dynastie régnante avant 1959. Et l'on peut affirmer également que plusieurs Tutsi ont connu plus de prospérité et d'aisance dans le pays après 1959 que nombre de leurs concitoyens hutu plus pauvres ou non-scolarisés. D'où la nécessité de réécrire l'histoire de notre pays pour rétablir la vérité.

LE NOEUD DU CONFLIT HUTU-TUTSI

Il existe dans le subconscient de certains Hutu le désir de tirer vengeance des horreurs dont leurs ancêtres ont souffert durant la période féodo-monarchique. Ces Hutu supportent mal le comportement des Tutsi qu'ils trouvent méprisant et qu'ils soupçonnent de se croire supérieurs, plus beaux, plus intelli-

gents, nés pour commander. Ils en veulent pour preuve qu'il est très rare qu'un garçon tutsi épouse une fille hutu, alors que les garçons hutu demandent souvent en mariage des filles tutsi. D'où une attitude extrémiste de la part de ces Hutu, qui serait une réponse à l'extrémisme tutsi.

Selon certains Rwandais, les colons belges sont en partie responsables de cette situation. En effet, ils auraient eu l'idée saugrenue d'imaginer la société rwandaise en deux ethnies rivales, à l'instar de leur propre société. Cette attitude aurait divisé la société rwandaise en deux camps rivaux, surtout après l'instauration d'une carte d'identité mentionnant l'ethnie de chaque individu, et dont l'attribution était d'ailleurs abusive, puisque les riches avaient été enregistrés comme Tutsi et les pauvres comme Hutu. Les colons et les hommes d'Eglise qui associaient les Tutsi au pouvoir ont ainsi favorisé les premiers au détriment des Hutu pourtant majoritaires. De ce fait, le Tutsi serait devenu mauvais aux yeux des Hutu, alors que ce n'était pas le Tutsi qui était mauvais mais le système de pouvoir mis en place par la dynastie "nyiginya".

UNE PRESSE PROVOCATRICE

Nous le disions plus haut, des organes d'information rwandais, ces derniers temps, ont été gagnés par un extrémisme inquiétant. Des journalistes prennent goût à provoquer les sentiments ethnistes. En fouillant dans le passé, ils ressuscitent les vieux démons et s'efforcent de les immortaliser. Ainsi, ne lit-on pas sur des pages entières des articles qui ne traduisent que rancœurs, méfiance, haine et amertume ? Certains même n'expliquent désormais chaque problème

qui se pose dans notre pays qu'en termes ethniques. Ainsi, on lit rarement des articles qui tentent d'analyser objectivement le fond des problèmes. Ce courant ethniste a fini par exacerber la méfiance, l'inter-ethnique, ce qui n'est pas de nature à faciliter la cohabitation harmonieuse entre les ethnies. A tel point que beaucoup de Rwandais sont gagnés par un pessimisme qui les amène à penser que ce problème restera éternel, et qu'il ne sert à rien d'essayer de lui chercher des remèdes. Et, malheureusement, il ne sera jamais résolu aussi longtemps que les préjugés ethniques resteront enracinés dans les mentalités et fort répandus.

CONCLUSION

C'est un impérieux devoir pour nos dirigeants d'entamer sans tarder un programme de sensibilisation du peuple. Lui faire comprendre qu'il appartient à la même ethnie d'"ubunyarwanda", qui doit nous unir, au delà de l'appartenance ethnique classique hutu, tutsi, twa. Comme disait Martin Luther King en s'adressant au peuple américain, "nous sommes condamnés à vivre ensemble et nous n'avons qu'à faire un choix : apprendre à vivre ensemble comme des frères ou nous entretenir comme des fous". Dans cette sensibilisation, une presse libre et responsable, un des piliers de la démocratie, doit jouer un rôle de premier plan. Elle doit nous permettre de surmonter les divisions qui ont marqué notre histoire. Nos journalistes devront donc faire preuve de beaucoup de compétence et d'honnêteté. A trop fouiller les maux du passé, on risque de gâcher notre présent et pire, notre avenir. Le Rwanda n'a pas besoin de ces journalistes médiocres qui veulent s'imposer comme des héros, et qui prêchent haine et division au nom du patriotisme.

Manassé MUGABO.



KIPHARMA

S.A.R.L.

PHARMACIE DE KIGALI

PLACE DU MARCHÉ

Tél. : 75234

Télax 75511

Agrotech

S.A.R.L.

*tous les produits pour
l'agriculture, la médecine
vétérinaire et la zootechnie*

Place du Marché • Tél 73489



Comme la politique, la diplomatie est souvent baptisée "l'art de mentir". Il est temps de changer cet état d'esprit pour définir une nouvelle conception de la diplomatie et du travail des diplomates.

POUR UN NOUVEL ORDRE MONDIAL DE LA DIPLOMATIE

Au moment où l'on parle du Nouvel Ordre Economique International (NOEI), du Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication (NOMIC), du Nouvel Ordre Mondial de l'Enfance (NOME), pourquoi ne pas rêver d'un Nouvel Ordre Mondial de la Diplomatie (NOMDI) ? Ce court article voudrait montrer les attentes du public à l'égard d'une diplomatie bien menée; exercée par des gens ayant les qualités requises pour cette noble fonction.

L'on ne le dira jamais assez : il n'est plus question aujourd'hui de recourir à l'amateurisme pour exercer dans le corps diplomatique, encore moins de se contenter d'une simple diplomatie d'apparat. Les diplomates, comme d'ailleurs tous les fonctionnaires internationaux, doivent être des personnalités réputées essentiellement pour la valeur de leurs jugements. Sans devoir se substituer aux gouvernants des pays dans la prise de décision, ils doivent néanmoins pouvoir répondre utilement aux critiques et, le cas échéant, résoudre rapidement les problèmes les plus difficiles qui se posent de par le monde.

Ce n'est pas par pur hasard si le langage courant a consacré l'expression "*faire de la diplomatie*" dans le sens d'usur d'adresse, de ruse ou même de subterfuges. C'est que la diplomatie s'attache d'abord et avant tout à résorber des situations de conflit pour une coexistence pacifique entre les peuples. Puisque nous sommes citoyens du monde, nous devons par conséquent, vivre en symbiose, les différences devant être vécues comme des complémentarités. Car aucun peuple ne peut prétendre se suffire à lui-même, et cela dans tous les domaines. Aussi les diplomates et fonctionnaires des organismes internationaux devraient-ils avoir pour mots d'ordre, la tolérance et la recherche de la paix, en vue de la construction d'un monde meilleur, plus viable, plus solidaire et plus fraternel.

DES DIPLOMATES EXPERIMENTES

Pour être fort et efficace, le service diplomatique, de nos jours, demande un personnel beaucoup plus performant que dans le passé, un personnel rompu à ces grandes exigences du moment que sont la paix dans le monde et la coopération des peuples. C'est dire que les plus nantis doivent venir en aide aux plus démunis, car il a été prouvé que toute aide profite toujours aux deux partenaires.

En d'autres termes, le leitmotiv d'un nouvel ordre mondial de la diplomatie doit être une solidarité concrète et agissante. C'est pourquoi les pays du "Tiers Monde" ont besoin de diplomates doués d'une grande capacité de négociation, alors que les pays "développés" doivent encourager leurs diplomates à se montrer beaucoup plus ouverts et compréhensifs aux problèmes des plus pauvres. Dans tous les cas, les

diplomates doivent défendre avec toute leur énergie et par tous les moyens, les conditions de sécurité pour tout homme, le pauvre comme le riche, le petit comme le grand.

Cela suppose une formation dans des centres spécialisés dans les Relations Internationales ou les Sciences de la Diplomatie. En plus de cet atout majeur, il est aussi des normes de conduite et des qualités humaines exigibles de chaque candidat.

L'EXEMPLE DES GRANDS MAITRES



Mais la formation doit aller de pair avec une volonté tenace de s'informer auprès des grands maîtres de la diplomatie. Pour cela, les réunions internationales offrent un cadre idéal pour l'échange d'expériences, et constituent des sources d'enrichissement irremplaçables.

Les diplomates favorisent la rencontre entre Chefs d'Etat

A notre avis, la philosophie du silence n'a jamais été bénéfique ni pour soi-même ni pour le pays qu'on

représente. Car il y a toujours moyen, dans un esprit de tolérance, de réserve et de tact, d'exprimer son point de vue, en toute indépendance, et sans heurter les sensibilités adverses. Nos diplomates ne doivent donc pas craindre de rencontrer souvent la presse, et même de publier dans des journaux d'obédience internationale.

Il existe, par ailleurs, d'autres qualités vite observables chez les diplomates de grand renom, telle la discrétion dans leur vie privée. Un vrai diplomate ne fait pas étalage de ses richesses, et doit se montrer un bon gestionnaire de la chose publique. Les grands diplomates se caractérisent aussi par leur sang-froid dans les situations embarrassantes. Leur patience et leur bonne humeur leur permettent de parvenir à de bons résultats dans les séances de négociation.

Ils font montre d'un esprit de discernement et de prudence dans tout ce qu'ils entreprennent. Leurs connaissances générales étendues leur donnent un sens de la modestie, de la loyauté et de la perspicacité qu'on ne rencontre pas chez les personnes qui contrôlent mal leurs passions.

Le charme et l'hospitalité qu'ils offrent sont de nature à convaincre les plus sceptiques de leurs interlocuteurs. Mais cette prise de position modérée dans tous leurs propos doit aller de pair avec la sincérité.

En un mot, les grands diplomates sont des hommes épris de paix et inspirant partout la confiance. Peut-on affirmer que nos diplomates appartiennent à cette catégorie ?

Pierre-Célestin GASHAYIRA.



Pour combler l'insuffisance des écoles techniques dans notre pays, le gouvernement a décidé la création d'une école technique par préfecture. Cette initiative, bonne en soi, risque pourtant de ne pas aboutir aux résultats escomptés, car la décision politique n'a pas tenu compte des données de base.

LES PROBLEMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AU RWANDA

Le concept de l'enseignement technique semble être récent dans le système éducatif rwandais. Il suffit pour s'en convaincre, de faire une rétrospective et de voir combien d'écoles secondaires, dites techniques, existent dans le pays. Jusqu'en 1980, on n'en comptait que deux : l'Ecole Technique Officielle de Kicukiro (E.T.O.) et l'Ecole Technique Inférieure de Save (E.T.I.). La présente décennie laissera sans doute une meilleure carte scolaire en matière d'enseignement technique.

En effet, après Kicukiro et Save, vont s'ouvrir les écoles de Murunda, Gatumba, Kibungo (déjà opérationnelles), Gikongoro, Kibuye, Tumba, Ruhengeri et Gitarama. On ne peut se féliciter de ces efforts, car, au vu du développement industriel, le marché de l'emploi risque de manquer cruellement de cadres techniques.

Lors de la pose de la première pierre de l'Ecole Technique de Tumba (Byumba), en juillet 1989, le ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, M. Daniel Mbandura, a saisi l'occasion pour soulever l'épineux problème des enseignants des cours professionnels (ou techniques) dans les filières techniques, sensibilisant ainsi le gouvernement à cette carence.

En optant pour la construction d'au moins une école technique par préfecture, le gouvernement a pris, certes, une grande et courageuse décision, mais ses implications financières et humaines sont extrêmement lourdes. Car à voir les difficultés que rencontrent certaines écoles techniques récentes pour trouver un personnel qualifié et de haut niveau, il est clair que cette décision n'a pas été précédée d'une sérieuse analyse du coût financier et de l'implantation de ces écoles.

UN ENSEIGNEMENT TRES CHER

On sait que l'éducation coûte déjà très cher à l'Etat. Or les spécialistes de l'éducation estiment, non sans raison, que les enseignements technique et médical coûtent plus cher que les autres types d'enseignement (mathématiques, lettres, sciences sociales, section normale, etc.). De même que les enseignements scientifiques tels la chimie, la physique et les sciences vétérinaires, ils exigent des laboratoires, raison pour laquelle dans notre pays le personnel médical (assistant médical, infirmier), les mécaniciens, les électriciens, les électroniciens, les réparateurs des appareils utilisés en radiographie, sont encore rares.

Pour se rendre compte du coût exorbitant de l'enseignement technique, il suffit de jeter un petit coup d'oeil sur les ateliers des CERAI dont la plupart sont actuellement presque vides en équipements didactiques. Les multiples problèmes que pose l'enseignement technique sont dus au fait que les décideurs ne maîtrisent pas souvent, ou rarement, tous les aspects d'un enseignement technique.

Or, l'équipement dont il est question dans ces classes de formation pratique est, dans la plupart des cas, importé de l'étranger, et exige naturellement un entretien régulier. Ceci est une des grandes causes de la cherté d'une école technique au Rwanda. Et c'est probablement un des motifs qui contraignent le gouvernement à construire très lentement ces écoles techniques, malgré le besoin accru de ce genre de formation.

ABSENCE DE DONNEES DE BASE

L'EFOTEC, association sans but lucratif, qui a déjà fait sortir plus d'une promotion, a longtemps souffert du manque d'enseignants qualifiés. Heureusement, durant ces trois dernières années, un gros effort a été fait pour obtenir un équipement didactique approprié. Pourtant cette école n'a pas encore éliminé tous les obstacles à une bonne formation pratique et professionnelle.

L'E.T.O. de Kicukiro reste donc l'institution incontestablement la plus nanie, grâce à la sueur de la congrégation des Pères Salésiens qui consentent régulièrement des montants considérables, en équipements, grâce aussi au concours de l'Assistance Technique Belge.

L'E.T.O. de Gatumba, établissement public, datant de moins de 2 ans, est par contre intéressant comme exemple pour les problèmes que risque de poser l'enseignement technique. Outre les difficultés de démarrage (normales et supportables d'ailleurs), la base pédagogique exigée fait défaut. En effet, la dite école éprouve des difficultés à dispenser une formation pratique vu l'absence d'équipement dans les ateliers de l'ancienne SOMIRWA que l'établissement a hérités après la faillite de celle-ci. Le Ministère de tutelle ne s'étant pas penché sérieusement sur cet aspect avant son ouverture, l'établissement s'est



Les écoles et les ateliers sont souvent mal équipés

trouvé dans l'impossibilité, dans un premier temps, de disposer du matériel nécessaire à une école technique. Or, si cet aspect qui est le coeur même de l'enseignement technique n'est pas pris en considération dans nos futures écoles techniques, le Rwanda de demain souffrira fort de la mauvaise formation de ses techniciens travaillant dans ses usines, ses industries, sur ses routes, dans ses bâtiments, ou dans d'autres services.

Quant aux ressources humaines, l'accroissement rapide des écoles techniques pose également problème car il n'est pas proportionnel à l'accroissement du personnel spécialisé en matière d'enseignement technique. En effet, qui va dispenser les cours techniques dans tous ces établissements ? Il y a donc un réel danger à multiplier ces écoles techniques. Il faut d'abord augmenter le nombre des entrées et des sorties dans les facultés spécialisées de nos universités et instituts supérieurs.

Une étape a été brûlée : celle de la préparation du personnel enseignant. Cette lacune, ajoutée à l'absence d'équipement didactique, pèsera beaucoup sur l'enseignement technique et coûtera très cher à la nation et à son économie. Quel est, en effet, le rendement professionnel d'un A3, ou d'un A2, qui verra pour la première fois une machine lorsqu'il commencera à travailler à l'usine ?

Puisque les données de base nécessaires à la formation de nos techniciens ont échappé aux décideurs politiques, il est grand temps d'apporter les réajustements nécessaires, avant qu'il ne soit trop tard. Sinon, la décision d'ouvrir beaucoup d'écoles techniques pour stimuler l'économie de ce pays, risquera de doter celui-ci d'un grand nombre de techniciens sans qualification. Le résultat ne peut être que médiocre.

CONCLUSION

La capacité financière actuelle du Rwanda, en crise économique, n'autorise nullement de financer le fonctionnement de tant d'écoles techniques. Pourquoi ne pas consolider d'abord celles qui existent, avant

de procéder par de "petits pas sûrs" à la création d'autres écoles ?

Une simple analyse des doléances des écoles techniques actuelles montre clairement que l'Etat rwandais est loin de maîtriser le concept pédagogique de l'enseignement technique et par conséquent celui de son financement. Les ressources humaines et financières dont dispose le pays sont encore insuffisantes pour supporter le coût des écoles techniques nouvellement créées. Toute décision politique en la matière devra d'abord tenir compte des avis autorisés dans le domaine de la planification de l'enseignement technique. Sinon on risquerait de mettre la charrie avant les boeufs.

Gallican MUGABONAKE.

HATTON AND COOKSON RWANDA

VENTE EN GROS

BP 86 KIGALI



TELEPHONE : 75321

TELEX : 22503 HATTON RW

Départements :

- Alimentation - Boissons - Quincaillerie
- Matériaux de construction
- Textiles : Wax - Kitenge - Tissus divers
- Moteurs et Groupes Electrogènes LISTER
- Electroménagers BAUKNECHT et ELECTROLUX
- Chauffe-Eau SITAM
- Pièces de rechange

Eglise d'ici et d'ailleurs



Longtemps occulté, le problème des réfugiés a fini par occuper le devant de la scène internationale, car il est un des principaux freins à tout développement. Le Rwanda vient d'en faire la cruelle expérience. De même, nos Eglises ne pourront jamais se prétendre libératrices si elles ne collaborent pas à la recherche d'une solution durable à ce casse-tête.

REFUGIES: UN PROBLEME INCONTOURNABLE

Parmi les préoccupations majeures auxquelles doit faire face l'humanité, figure la violation permanente des droits fondamentaux des réfugiés vivant parfois au bord du désespoir. On dénombre actuellement dans le monde, 19 millions de réfugiés dont 7,5 millions d'Africains, 80 millions de migrants et 20 millions de personnes déplacées ayant fui leur lieu d'origine, sans franchir la frontière de leur pays. A lui seul, le Rwanda compte 538.000 ressortissants vivant en exil, plus de 120.000 personnes déplacées suite à la guerre d'octobre, et plusieurs milliers d'immigrés venus principalement du Zaïre, de l'Uganda et de la Tanzanie. Quant aux réfugiés, ils sont au Rwanda quelque 25.000 ayant fui principalement les massacres interethniques du Burundi en 1965, 1972, 1988 et 1991.

Las d'attendre une solution à leur exil, les réfugiés rwandais ont déclenché le 1er octobre 1990 une guerre qui a déjà fait plusieurs milliers de victimes et causé un tort considérable au développement économique du pays. C'est dire le danger que courent nos sociétés en refusant d'apporter une solution juste et durable au problème des réfugiés.

Alors que leur droit à la vie et à l'intégrité sont violés dans les pays et lieux d'origine, les demandeurs d'asile sont partout acculés à la mort. La grande majorité sont refoulés ou coincés entre deux frontières, d'autres parqués comme un troupeau à abattre dans des camps où ils sont exposés aux épidémies, à la faim et au désespoir. Mais nos pays peuvent-ils vraiment aspirer à un développement quelconque, technique, économique, politique, culturel, alors que la majorité des cadres et les forces vives végètent dans l'oubli et l'isolement, ou sont tout simplement condamnés à s'établir à l'étranger ?

EXIL : SEULE SOLUTION ?

Quelles sont les principales causes du départ en exil ? Comment accompagner et aider les demandeurs d'asile à être rétablis dans leurs droits ? C'est pour répondre à cette interrogation qu'un colloque, convoqué par l'Alliance Réformée Mondiale a réuni 55 délégués d'Eglises et d'organisations humanitaires à Pénisier (Fribourg), en Suisse, du 7 au 14 octobre 1991.

La colloque a constaté que la cause fondamentale de ces exils forcés est la menace qui pèse sur leur vie et leur intégrité, menace venant de l'environnement socio-politique. D'abord, la violation des

droits humains par des systèmes de gouvernement répressifs qui attaquent la vie directement du fait des différences d'opinions ou de manière arbitraire. Ensuite, les systèmes économiques qui consacrent l'inégalité distributive des ressources. Enfin, les facteurs culturels qui transforment les différences naturelles en conflits de race, de religion, d'opinion. Sans oublier l'usage de la force qui, dans la co-existence humaine, culmine en attentats, en terrorisme et en guerre.

Certes, il existe des désastres naturels imprévisibles devant lesquels l'homme se trouve impuissant. Ce sont des tremblements de terre, des éruptions volcaniques, les changements météorologiques, les inondations et les sécheresses. Il est cependant regrettable qu'un nombre croissant de désastres sont causés par l'homme à l'environnement : la contamination radioactive telles que les fuites dans les centrales nucléaires, la contamination des lacs, des océans et des rivières, la déforestation. Quand tous ces facteurs sont combinés, les plus pauvres, les sans-voix et les sans-défense sont affectés de manière inexorable.

RESPONSABILITE DES ETATS

Les premières, les multinationales créent ou manipulent à leur profit les systèmes socio-politiques, en rendant les riches plus riches et les pauvres plus pauvres. C'est la méthode la plus souvent utilisée par les gouvernements dictatoriaux. Par la production et la vente des armes qui militarisent les Etats au dépend des populations affamées, par le soutien et la protection qu'ils accordent aux potentats qui régnent et pillent les Etats pauvres, les pays dits du

"monde libre" sont en grande partie responsables de la mort et de la violation des droits humains dans le Tiers-Monde.

Malheureusement ce schéma se répercute dans chacun de nos pays où une élite bourgeoise minoritaire monopolise le pouvoir et exploite les ressources avec la complicité et à travers l'alliance avec le capitalisme international. Aussi cette élite n'a rien fait pour préparer et éduquer la population à revendiquer ses droits et à résister aux forces du mal et de la destruction.

UN PILLAGE ORGANISÉ

Prenant l'exemple des Philippines, du Zaïre et de Haïti, Jean Ziegler, suisse, député et professeur de sociologie, dans son récent livre *"La Suisse lave plus blanc"* cite les rapports irréfutables du Parlement fédéral de son pays. Il estime à 5 milliards de dollars US la fortune que le Président Mobutu a déposée dans les banques suisses; celle de Marcos à 2 milliards et presque autant celle de l'ancien dictateur de Haïti, François Duvalier. Ce pillage est minutieusement organisé avec les banques suisses, car les pillards sont soigneusement protégés par la police fédérale et celle des cantons, défendus par la justice et les administrations acquiesces à leur cause. Ziegler reprend l'exemple des Philippines pour montrer la stupidité d'une telle action.

Selon la loi sur les banques récemment votée par le parlement fédéral suisse, *"l'argent illégalement gagné à l'étranger et déposé dans les banques suisses est dévolu à l'Etat suisse"*. En clair, les fortunes pillées par nos dictateurs et déposées en Suisse con-

stituent des fonds perdus. C'est ainsi que, malgré les meilleurs et puissants avocats suisses et l'assistance du gouvernement américain qui exerce une pression formidable sur la Suisse, avec des indications précises sur les comptes numérotés et les noms des banques gestionnaires, le gouvernement Aquino ne récupérera aucun sou de l'argent déposé par Marcos.

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Actuellement, les pays européens ont tiré la sonnette d'alarme sur le prétendu grand nombre de demandeurs d'asile. Cette grogne est exagérée. Car alors qu'au 31 décembre 1990, l'Afrique totalise 7,5 millions de réfugiés, l'Asie du Sud et le Moyen Orient 9.797.200, l'Europe ne compte que 736.600 réfugiés. Un chiffre de loin inférieur à celui des réfugiés hébergés par le seul Soudan que le HCR estime à 756.500, mais sans doute plus élevé. Selon le rapport 1990 du World Refugee Survey, le Malawi comptait lui-même aussi 906.000 réfugiés, et l'Ethiopie 783.000.

Le fardeau est donc une fois de plus porté par le Sud. Les pays de l'Atlantique Nord (européens et nord américains) ont mis en place des conventions qui ne sont rien d'autre que des instruments de répression policière. Ainsi la convention de Genève (1951) sur les réfugiés offre la protection aux seules "personnes ayant peur d'être persécutées pour des raisons de race, nationalité ou d'appartenance à un groupe social particulier ou d'opinion politique". Ceci n'inclut donc pas les migrants, les personnes déplacées comme les victimes de guerres civiles, de famines ou de désastres naturels causés par l'homme ou la nature.

L'APPORT DE L'AFRIQUE

La Charte de l'OUA de 1969 sur les réfugiés et la Convention de Carthage en Amérique latine, sont plus humaines puisqu'elles offrent la protection aux victimes des conflits internes, ainsi qu'aux personnes déplacées ou ayant souffert de catastrophes naturelles. La Convention de Carthage comporte une innovation de taille: elle protège les victimes des violations massives des droits de l'Homme.

L'exil est donc un remède à la pauvreté. Malheureusement, malgré l'ouverture d'espaces démocratiques dans nombre de pays pauvres, la situation politique, sociale, économique, et surtout la misère qui règne actuellement dans nos pays, vont pousser encore plus de gens à vouloir s'exiler. Il suffit de penser aux milliers de Rwandais qui avaient traversé l'Akagera ces dernières années, en quête de terre en Tanzanie d'où ils viennent d'être refoulés et dépouillés de leurs biens.

LES EGLISES INTERPELLEES

Fondamentalement, l'Eglise devrait éduquer, offrir une orientation et un service aux gens prêts à travailler avec la communauté pour casser le carcan de la résignation. Sur le plan général, la formation dans les séminaires et les instituts de théologie devrait inclure la contextualisation de l'Evangile sur les problèmes du monde, dans une approche technique et pratique au lieu de donner un enseignement fragmentaire. L'Eglise doit absolument comprendre

les raisons qui poussent les gens à quitter leur résidence, et promouvoir des programmes de conscientisation parmi les victimes, amenant les concernés à s'opposer à toute violation de leurs droits et à la militarisation des groupes et partis qui veulent conquérir le pouvoir ou asseoir une intervention militaire étrangère. Entre exclure les réfugiés ou trop les protéger, l'Eglise doit se référer à cette parole de la Bible : "quand un émigré viendra s'installer dans votre pays, ne l'exploitez pas; au contraire, traitez-le comme s'il était l'un de vos compatriotes; vous devez l'aimer comme vous-mêmes" (Lévit. 19,33-34).

Une action soutenue à grande échelle appelle donc une stratégie permettant que les personnes qui se sentent réellement en danger, puissent arriver dans un pays sûr. Le colloque de Fribourg demande aux Eglises du monde entier d'interpeller celles de l'Europe pour les inciter à résister aux "camps de concentration" qui vont être ouverts partout en Europe, à attaquer leur légalité et, à la limite, exiger qu'ils soient ouverts aux organisations humanitaires.

ET LE RWANDA...

Si les Eglises sont vraiment une communauté de service pour les plus petits, les pauvres et les sans-voix, elles devraient engager partout en Afrique un processus de dialogue sincère, digne d'actes de libération, de réconciliation et de réintégration des réfugiés dans leurs pays d'origine. Un bon exemple est offert par la Namibie, l'Afrique du Sud et la Guinée Equatoriale où les réfugiés, les mouvements de libération, les organisations humanitaires, ont collaboré avec les Eglises et les organisations inter-ecclésiales en vue d'un retour des réfugiés dans

leur pays d'origine. Nous le recommandons au Rwanda. Nous ne doutons pas que les organisations et pays importunés chaque année pour subvenir aux besoins quotidiens de nos réfugiés, vivant dans l'incertitude, pourront y mettre tout leur poids pour normaliser la situation.

En attendant, les Eglises devraient coopérer dans la mise en place des conditions et des actions de réconciliation nationale qui permettent à la population de se sentir en sécurité dans le processus démocratique basé sur la justice, la liberté, la paix et l'unité. Pour cela, un dialogue franc et constructif entre les composantes de notre société constitue un préalable. De ce cadre, sortirait une Commission nationale de réconciliation et de réintégration ayant pour tâche de constater l'entrée en vigueur effective du processus de réconciliation nationale ainsi que le respect des droits humains et des libertés fondamentales de toute la population. Pour que cessent à jamais les déchirements entre les fils et les filles de Kanyarwanda. Pour la paix et la prospérité de ce beau pays.

Tharcisse GATWA.

Une nouvelle société d'assurances au Rwanda

INGOBOKA B.P. 216 Kigali

• ☎ 73700 - 73088

• Fax 74344



INGOBOKA
ASSURANCES

INGOBOKA travaille aussi dans tous
les chefs lieux de préfecture
dans les bureaux des Banques Populaires

UN APPEL A LA MISSION

Le 7 décembre 1990, le pape Jean-Paul II a écrit une lettre encyclique sur la Mission dans laquelle il reprend les idées développées 25 ans plutôt, lors du Concile Vatican II, et les actualise pour aujourd'hui. Cette Encyclique "*Redemptoris Missio*" (R.M.) a paru en français sous le titre "*La Mission du Christ Rédempteur*".

POURQUOI LA MISSION ?

Le Pape commence par rappeler l'importance de l'annonce de la Bonne Nouvelle à ceux qui ne la connaissent pas. Jésus est venu nous faire connaître le Père qui nous aime (Jn 14,6). Par sa mort et sa résurrection, il a rétabli l'unité entre tous les hommes. Cette Bonne Nouvelle concerne le monde entier. Celui qui l'a reçue ne peut plus se taire ou ne pas la partager avec d'autres. En cela consiste l'activité missionnaire.

Cette activité est guidée par l'Esprit Saint : c'est lui qui nous inspire et nous fait agir. Il a guidé l'Eglise au temps des apôtres, il continue à le faire et nous pousse à sortir de nos frontières.

C'est dans la mesure où l'Eglise ouvrira ses portes vers de nouveaux horizons, qu'elle se rajeunira. L'inconnu ne doit pas nous faire peur car donné par l'Esprit, éternelle jeunesse, nouveauté.

QUELLE MISSION ?

La mission s'adresse aux "gentils", ceux que nous appelons les "païens". Dans l'Encyclique, le Pape développe les voies de la mission.

O Première annonce de Jésus-Christ, Sauveur. Il y a des régions dans le monde, en Afrique notamment, qui ne connaissent pas encore Jésus-Christ. A elles s'adresse la première évangélisation : approche de ces peuples, dans le respect de leur culture, et annonce de la Bonne Nouvelle. Quand l'Esprit le permettra, les païens convertis entreront dans l'Eglise par le baptême.

O Fondation d'Eglises locales. La mission a comme objectif d'amener la jeune Eglise à sa pleine maturité, c'est-à-dire à devenir une Eglise adulte qui puisse se prendre en charge elle-même.

O La nouvelle évangélisation. Dans bien des pays christianisés de longue date, on constate un manque de connaissance et d'adhésion à Jésus-Christ. C'est pour cela que le Pape parle d'une nouvelle évangélisation. Il y a de nombreux baptisés qui ne connaissent pas ou plus la Bonne Nouvelle, et qu'il faut réévangéliser. En un certain sens, on peut dire que personne ne naît chrétien, mais que chacun est appelé à le devenir.

TOUS RESPONSABLES DE LA MISSION

O Les premiers responsables, et en cela le Pape rappelle l'enseignement du Concile Vatican II, sont les évêques : ils succèdent au collège des Douze auquel Jésus a confié la charge d'évangéliser le monde.

O Dans l'Eglise, des congrégations vont vivre plus intensément cette préoccupation missionnaire, surtout quand il s'agit de première évangélisation. De même que les contemplatifs dans l'Eglise ne sont pas les seuls à prier, mais en font leur vocation propre, ainsi les membres d'instituts missionnaires ne sont pas les seuls responsables de la Mission, mais ils font de celle-ci le but principal de leurs activités.

O Les prêtres diocésains sont aussi des agents importants dans l'annonce de la Bonne Nouvelle. Ils sont responsables des hommes et des femmes qui leur sont confiés, qu'ils soient chrétiens ou non. Dans l'encyclique "Fidei Donum" le pape Pie XII avait demandé aux évêques d'envoyer certains de leurs prêtres pour un service temporaire dans les Eglises d'Afrique. Le Pape Jean-Paul II invite les évêques du monde entier à continuer cette forme de partage, que ce soit à l'intérieur d'un même pays ou en dehors.

Déjà, à l'occasion du jubilé de 75 ans de l'Eglise au Rwanda, nos évêques écrivaient : "N'est-il pas normal qu'elle (l'Eglise du Rwanda) participe à l'annonce de l'Evangile dans les peuples qui ne l'ont pas encore reçu, ou qui n'ont plus d'évangélisateurs... ? Oui, comme Eglise devenue 'adulte', elle se doit d'envoyer des missionnaires, non seulement d'un diocèse à l'autre, mais encore au-delà des frontières de notre pays" (Eglise Catholique au Rwanda, lettre pastorale des évêques du 31 mai 1975, n° 89).

O La mission n'est pas seulement l'affaire des missionnaires 'de métier' ni de prêtres ou de religieux(es), mais aussi de tout le peuple de Dieu, des laïcs (R.M. n° 71). Le lieu de cette activité missionnaire est "le monde vaste et complexe de la politique, de la vie sociale, de l'économie... sur le plan local, national, et international" (R.M. n° 72).

- O Signaux aussi la place privilégiée que le Pape donne aux catéchistes.

SOLIDARITE ENTRE LES EGLISES

La mission est donc l'affaire de toute l'Eglise, de tout chrétien. Considérons notre Eglise : 144 Rwandais exercent leur activité missionnaire dans le monde. En Afrique : 8 prêtres dans 4 pays, 19 Frères dans 3 pays, 113 religieuses dans 18 pays (il y en a aussi au Brésil et en Nouvelle Calédonie). En outre, 4 laïcs travaillent au Zaïre et à Madagascar. Ces missionnaires catholiques sont originaires de 55 paroisses. Ils ont été envoyés par leurs congrégations respectives, mais aussi par l'Eglise locale. Ce sont les enfants de nos paroisses, de nos diocèses.

Posons-nous quelques questions : quel est le lien effectif entre eux et nous ? Les connaissons-nous ? Que faisons-nous pour les soutenir spirituellement, matériellement ? Ils nous offrent la possibilité d'ouvrir nos frontières, d'élargir notre horizon. Nous avons envoyé des frères et des sœurs dans d'autres pays, il convient que nous les connaissions, et qu'ils aient une place réelle dans nos communautés ecclésiales. Prions pour eux, écrivons-leur, donnons-leur la parole quand ils reviennent au pays, intéressons-nous aux pays où ils travaillent.

La mission ne va pas seulement du Rwanda vers l'extérieur : depuis plusieurs années, des pays du sud nous montrent leur solidarité. Des religieux et des religieuses de 15 pays du Tiers-Monde oeuvrent au Rwanda. Ils représentent 5 pays d'Afrique, 3 d'Amérique du Sud, 6 d'Asie et 1 d'Océanie. Quelle richesse de renseignements et d'expériences d'Eglise dont nous

pouvons profiter ! La Mission n'est plus une affaire des Eglises d'Occident aidant les jeunes Eglises, mais un mouvement de solidarité entre toutes les Eglises.

Posons-nous encore d'autres questions : sommes-nous ouverts à cet échange ? Sommes-nous prêts à nous laisser interpeller par des gens différents de nous, qui viennent vivre avec nous, simplement pour partager leur pauvreté ? Sommes-nous prêts, nous aussi, à relever le défi et à partager nos richesses avec d'autres Eglises-sœurs qui sont bien plus pauvres que la nôtre, et qui attendent notre aide ? La mission a été trop souvent, et de fait, liée à l'argent : pour être missionnaire, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent. La présence de ces frères et sœurs d'autres pays pauvres, la nouvelle vision de l'Eglise que le Pape nous présente, nous montre qu'il s'agit avant tout de partage : partager notre foi, les dons reçus pour enrichir les autres, mais aussi et surtout pour nous enrichir nous-mêmes. Recevoir, bien plus que donner.

Il me semble que le défi à relever, cette décennie à venir, sera celui de la capacité d'ouverture que nous, prêtres, religieux et laïcs, serons capables de réaliser. 144 Rwandais missionnaires, cela fait 37 de plus qu'il y a huit ans. Une augmentation constante. Une ouverture qui promet. Mais cela suffit-il, alors que certaines questions persistent ? Huit prêtres seulement, quelques Frères et si peu de laïcs... ? L'ère de la nouvelle évangélisation a commencé. Ne ratons pas cette occasion qui nous est offerte. Nous y avons un rôle à jouer, un rôle de premier plan.

Arnould de SCHAEFFEN.

ALERTE A SAN CRISTOBAL DE LAS CASAS

Ce 19 septembre, à 2 heures du matin, une sonnerie de téléphone réveille une petite communauté dominicaine qui eut quelque peine à s'endormir. La scène se passe à San Cristobal de las Casas, petite ville de la province de Chiapas, au Sud-Ouest du Mexique. La journée avait été rude pour trois Frères : 16 heures d'affilée, passées dans les locaux diocésains de la "Commission des Droits de l'Homme", transformés en cellule de crise. Un prêtre venait d'être arrêté sous prétexte d'avoir donné son appui à une communauté indienne désireuse de récupérer ses terres, aliénées par un groupe de propriétaires à la solde du parti gouvernemental.

L'interlocuteur était précisément l'évêque du diocèse, Mgr. Ruiz, en voyage en France. Il encourageait la Commission à tenir bon, se disposant lui-même à entamer une grève de la faim devant l'ambassade du Mexique à Paris. Les charges retenues contre le prêtre n'étaient en fait que des alibis. C'était bien l'évêque lui-même qui était visé pour avoir donné, quelques jours plus tôt, une conférence de presse dénonçant les violations fréquentes des droits des Indiens établis dans son diocèse.

La Commission ne resta pas les bras croisés. Dès le lendemain, la plupart des journaux du pays relaient l'incident; la Conférence épiscopale et la Légation apostolique entraient dans la danse, des télégrammes et des fax expédiés à New York et Genève, alertent les organismes internationaux. Sur place, les chrétiens occupent les églises et organisent des prières. L'écho amplifié et répercuté de l'événement - à vrai dire banal en Amérique latine - était bien

la seule façon de maintenir en vie le prêtre inculté, et de garder en mémoire la cause qu'il défendait. En pareil cas, le silence et l'oubli ont des relents d'homicide.

LAS CASAS DEJA

Evénement anodin, et pourtant hautement significatif, puisqu'il se passe précisément dans le diocèse où Bartholomé de Las Casas rêva d'instaurer au XVII^e siècle un Royaume de Justice et de Paix. Parti d'Espagne en 1543, ce dominicain, surnommé "Défenseur des Indiens" amenait avec lui une caravane de 46 Frères de son Ordre. Ils n'étaient plus qu'une petite vingtaine, malades et fatigués, à parvenir enfin à San Cristobal le 12 mars 1545. Les naufrages et les fièvres avaient eu raison des autres. A peine arrivé, l'évêque promulgua les nouvelles ordonnances obtenues avec peine à la Cour d'Espagne, qui abolissaient l'esclavage et la "mise en commande" des Indiens. Mal lui en prit. Les colons se révoltèrent, menacèrent de mort l'évêque et les dominicains, les obligeant à chercher refuge dans les forêts voisines.

UN FIL, RENOUÉ

Une longue histoire missionnaire s'ensuivit. Elle eut ses heures de larmes et de sang : soulèvements des Indiens suivis de répressions et de massacres, mais aussi de meurtres de missionnaires. Elle connut aussi des périodes de décadence : les dominicains infidèles à leur zèle initial, prirent si bien le parti des colons qu'ils méritèrent leur expulsion du Mexique en 1858.

En 1963, ils retournent cependant à San Christobal, désireux de renouer avec la ferveur des débuts. Ils y sont accueillis par un évêque que le Concile a "converti". Désormais la priorité sera donnée à la pastorale et à la défense des Indiens qui forment la majorité appauvrie et déshonorée du diocèse. Deux missions sont confiées aux dominicains mexicains. L'une recouvre un territoire de 16.000 km², peuplé de quelque 140.000 Indiens dont il faudra apprendre les coutumes et la langue.

PASTORALE POUR LA VIE

Le principe pastoral est simple : l'annonce de Jésus-Christ doit redonner VIE aux communautés indiennes menacées dans leur intégrité physique et spirituelle. L'accent sera donc mis sur une évangélisation qui concerne autant les structures sociales que les coeurs en détresse. Il faut que la Parole prenne racine dans la culture indienne sans rien altérer de ce qui lui est bon et nécessaire.

Les catéchistes indiens et autres animateurs de communautés seront donc le relais obligé des rares missionnaires, heureux de ne pouvoir suffire à tout. Une catéchèse appropriée, inspirée par le livre de l'Exode, dicte la marche à suivre. Son titre définit un programme de vie : "*Nous sommes en train de chercher la liberté*".

Tous les ministères ecclésiaux sont assumés par des Indiens, à l'exception d'un seul : celui de la présidence eucharistique. Jusqu'à quand durera cette anomalie ? Les communautés désirent célébrer avec le Christ ressuscité leurs luttes et leurs espérances et souhaitent donc que le ministère de la présidence

soit exercé par l'un d'entre eux, vivant comme eux, en simple et pauvre paysan.

500 ANS APRES COLOMB

1992 : 500 ans après l'épopée de Christophe Colomb. Quelles célébrations préparons-nous ? Une découverte ou une rencontre ? Mais qui a découvert qui ? Va-t-on fêter le triomphe de notre civilisation ? Mais sur quels décombres ? Un million d'Indiens disparurent en moins d'un siècle dans l'île Hispaniola (aujourd'hui, Haïti et St-Domingue) après l'arrivée de l'homme blanc. En Amérique latine, on parle de la visite "musclée, non désirée" du navigateur génois ; d'autres s'approprient à célébrer 500 ans de luttes et de résistance indienne contre le colonisateur. Autre interprétation : l'archevêque de Mexico, dans une lettre pastorale, veut se souvenir du cinquième centenaire de l'arrivée de l'évangile qui signifie "bonne nouvelle" pour ceux qui l'annoncent, bien entendu, mais aussi pour ceux qui l'entendent. En fut-il toujours ainsi ?

Prenons garde aux simplismes et aux accents triumphalistes. Une réflexion sérieuse sur la première évangélisation de l'Amérique reste encore à faire. L'histoire de la mission de San Christobal nous apprend à ne pas assimiler le missionnaire au colon. Elle nous apprend aussi à faire un tri entre les missionnaires. Ils n'avaient pas tous le feu et la foi de Las Casas. Plus simplement, cette histoire témoigne du chemin tortueux de l'évangile dans le coeur et l'histoire des hommes. Le fait qu'aujourd'hui des évêques et des prêtres reprennent le flambeau de Las Casas signifie que Dieu a toujours le dernier mot dans une histoire où se côtoient la grâce et le pé-

ché. Partout, sa Parole agit comme une braise d'où peut sortir la flamme. La faiblesse des hommes peut bien la mettre en veilleuse. Pour la raviver, il faut parfois que des témoins soient emprisonnés ou assassinés. De toute façon, le feu ne s'éteint pas.

Quel intérêt peut avoir pour le Rwanda une telle relation ? Aucun, si ce n'est que l'évangile est partout le même et que les hommes aussi - faut-il se réjouir ou faut-il pleurer ? - agissent de la même manière. Le monde n'est-il pas devenu un village où il fait bon d'apprendre les uns des autres ? En l'an 2000, le Rwanda fêtera le premier centenaire de son évangélisation. Une date qui coïncide à quelques années près avec l'arrivée du premier homme blanc. Quel sens va-t-on donner à cet anniversaire ? Il n'est pas trop tard pour entamer une réflexion sur les aléas de la première évangélisation et dessiner déjà le profil de la mission de demain.

Guy MUSY.

Kigali - Motors

Parc Industriel de GIKONDO

REPARATIONS TOUS VEHICULES

B.P. 783 KIGALI Rép. Rwandaise Tél. 76594

Libres propos

PLAIDOYER POUR LA JUSTICE SOCIALE

Je voudrais apporter, à travers les lignes suivantes, ma modeste contribution à la construction de l'édifice-démocratie qui n'est encore qu'au niveau de sa fondation dans notre pays. À cette fin, je focaliserai l'attention du lecteur sur un thème qui me tient particulièrement à cœur, à savoir la justice sociale.

J'estime, en effet, sans grand risque de me tromper, que la justice sociale constitue un des paramètres fondamentaux déterminant le degré de démocratisation d'un peuple. À la naissance du multipartisme au Rwanda, il est du devoir de tout un chacun, franc patriote, d'œuvrer à alléger les douleurs de l'enfantement du bébé démocratie, notamment en promouvant, tant que faire se peut, la justice sociale. Qui dit justice sociale (du latin "*jus*", droit) entend la reconnaissance, ainsi que le respect des droits et libertés de chacun qui sont, pour la plupart, consignés dans les textes législatifs, sous une forme variant d'une nation à l'autre.

Les droits et libertés de chaque être humain ont été universellement consacrés par l'ONU dans la "*Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*" du 10 décembre 1948. Tout être humain, à partir du moment où il est reconnu comme tel, doit jouir pleinement de tous ses droits et libertés, sans discrimination aucune basée sur la race, l'origine ou les convictions politiques.

LA LOI DOIT ETRE UNIVERSELLE ET IMPARTIALE

Comme on dit que nul n'est censé ignorer la loi, il n'est pas moins vrai que nul ne peut être au-dessus de la loi, selon la même Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui stipule que tous les hommes sont égaux devant la loi, et doivent être également protégés par elle. Ceci consacre donc le caractère d'universalité de la loi. Le principe d'égalité de tous les citoyens d'un pays devant la loi établit, quant à lui, l'impartialité de la loi.

Hélas, l'on a constaté qu'en pratique la réalité est tout autre. Ainsi, de tout temps, l'homme a cherché à contourner la loi, dans le but d'esquiver cette universalité et cette impartialité d'une loi dont il était pourtant lui-même l'auteur. Nous devrions tous nous imprégner de la profonde signification de l'adage latin "*dura lex, sed lex*" (soit-elle sévère, une loi reste toujours une loi).

Ces distorsions de la loi opérées par l'homme ont évidemment pour tristes conséquences des abus en matière de respect des droits de l'homme que l'on constate çà et là dans le monde, surtout dans les pays du Tiers-Monde où ces abus sont les plus flagrants. En effet, dans ces pays-là, on batoue assez facilement les droits et libertés du citoyen, surtout dans certaines situations : certaines, comme les guerres, sont purement accidentelles; d'autres sont causées par des systèmes institutionnalisés en règles (équilibre ethnico-régional, népotisme, etc...) par les tenants du pouvoir, pour servir leurs intérêts égoïstes et anti-démocratiques.

Concrètement, j'essaierai dans les lignes suivantes, sans être exhaustif, de relever quelques cas de non-respect des droits fondamentaux dont devrait jouir normalement tout être humain. Je restreindrai mon analyse à l'emploi, à l'enseignement et au domaine judiciaire.

L'EMPLOI

Disons-le et redisons-le : l'emploi est un droit, et non une faveur qu'on fait à une personne. Bien plus, une personne devrait exercer l'emploi qu'elle mérite et non celui qu'elle désire. En d'autres termes, le recrutement d'un agent à un poste doit être strictement basé sur des critères de connaissances et de compétence pour le poste à pourvoir. Cela exige une planification rationnelle préalable visant à prévoir de façon précise et à relativement long terme, le nombre et la nature des emplois à créer, afin de déterminer, en conséquence, le nombre et la catégorie des personnes à former pour ces emplois.

Malheureusement, les défaillances en matière de planification de l'emploi observées dans plus d'un pays dit "en développement", ont donné lieu à de multiples tares dans ce domaine. Par exemple, je ne trouve rien de plus illogique que de voir, dans un pays majoritairement agricole, un ingénieur agronome abandonner - pour occuper un poste administratif - ses fonctions d'encadreur des agri-éleveurs dans leur dur labeur quotidien. Pourtant, ne cesse-t-on pas de "sensibiliser" ces derniers pour "augmenter la production agricole" ?

D'autre part, la création d'un poste d'emploi devrait être motivée par l'intérêt public de la nation,

au lieu de servir l'égoïsme de certains barons du régime au pouvoir. On comprend mal comment, par exemple, on doit faire appel à une personne domiciliée à Kibuye, pour occuper un poste de planton nouvellement créé dans un service public oeuvrant à Kibungo!

L'ENSEIGNEMENT

Tout comme l'emploi est un droit dont devrait jouir chaque individu, de même l'enseignement doit être garanti à tout être humain. La politique d'un pays en matière d'enseignement doit offrir à tous les citoyens des chances égales d'accéder à une formation intégrale à tous les niveaux : primaire, secondaire et supérieur. Cette politique doit alors être, à mon sens, libérale, démocratique et transparente.

- Libérale, en ce sens qu'une saine politique de l'enseignement est conçue de façon à permettre à tout individu de s'épanouir en mettant à profit les capacités intellectuelles qui lui sont propres.
- Pour servir les intérêts et les attentes du peuple, l'enseignement se doit d'être démocratique : la conception, par les décideurs politiques, des objectifs et des orientations dans le secteur éducatif devrait être sous-tendue par une large concertation avec le peuple qui en est le bénéficiaire. Une politique éducative démocratique se garde de se fonder sur des considérations pour le moins discriminatoires, comme les équilibres ethnique, régional, ou toute autre forme de favoritisme.
- Cette démarche demande également de la transparence : le peuple doit toujours être mis au courant des actions posées en son nom par les responsables dans un domaine aussi vital que l'enseignement,

pour le progrès intégral du pays. On a encore un souvenir frais de la mésaventure de la réforme scolaire qu'a vécue notre pays de 1979 à 1990, parce que cette réforme ne s'était pas inspirée de la consultation des avis de toutes les couches du peuple rwandais. Cependant, à quelque chose malheur est bon, cette triste expérience nous servira de leçon pour ne plus commettre pareille erreur. L'inscription aux examens et autres concours, par exemple, ainsi que leur correction, doivent se faire en toute justice. Cela permettrait de bannir, je l'espère, des injustices souvent commises sous le prétexte du "secret professionnel".

LE DOMAINE JUDICIAIRE

Que dire enfin du domaine judiciaire qui constitue le miroir de la justice sociale ? Depuis un certain temps, la presse tant étatique que privée, a décrit la corruption qui gangrène nos juridictions. La colère gronde chez les citoyens, victimes de ce virus. Ils se plaignent de la vénalité des agents de nos juridictions : les magistrats rendent justice au plus offrant; les citoyens à la maigre bourse se trouvent ainsi littéralement achetés par leurs riches adversaires au tribunal.

Comment, par exemple, expliquer que certains dosiers importants vieillissent dans nos juridictions sans être clôturés, au moment où une banale affaire d'accident de roulage est, elle, rapidement tranchée? Les agents de la magistrature ne sont pas tous corrompus. On en trouve d'intègres. Mais ce fléau prend une ampleur si alarmante que même les quelques agents encore droits sont gravement menacés d'être contaminés.

La propension à la corruptibilité que l'on constate chez les agents de la justice trouve son explication, de l'avis de certains, dans le faible niveau d'instruction de certains d'entre eux. En effet, ces derniers, ayant conscience que leur niveau de formation est très bas par rapport aux fonctions exercées, s'empressent de s'enrichir par tous les moyens, afin de se préparer une sorte d'assurance-vie pour les jours où ils ne seront plus au service. Combien, par exemple, y-a-t-il de présidents de tribunaux de canton détenteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur, alors que le statut particulier dont ils jouissent dans leurs fonctions, équivalant à celui d'un licencié ou d'un bachelier oeuvrant dans l'administration centrale ?

L'on constate ainsi que sans justice sociale, la démocratie se réduit à une pure utopie, car la justice est une expression concrète de l'exercice de la démocratie.

Jean NGARAMBE.



MURRI
FRERES S.A.R.L.

FIAT

FIVECO

IRELLI

ELECTROMENAGERS

ARISTON

75489 - 76358

75979 - 73538

75489 - 76358

Carnet



DECEMBRE
1991

GUERRE D'OCTOBRE

Pour la deuxième année consécutive, le Rwanda a célébré les fêtes de Noël et de Nouvel An dans le climat de la Guerre d'Octobre, déclenchée le 1er octobre 1990 par le Front Patriotique Rwandais (F.P.R.) dit Inkotanyi. Une guerre meurtrière qui fait toujours rage sur la frontière rando-ugandaise et qui augmente le calvaire des malades hospitalisés dans la région des combats et des déplacés de la guerre. Ces deux catégories de personnes ont subi en effet ce mois de décembre des attaques du F.P.R.

Ainsi dans la nuit du 30.11 au 1.12 leur cible fut le camp des déplacés de guerre de Rwebare, en commune Muvumba, qui comptait plus ou moins 7.000 personnes. Selon les chiffres officiels, cette attaque fit 19 morts, 2 blessés graves, 5 blessés légers, plus ou

moins 100 abris de fortunes incendiés. D'autres attaques importantes ont eu lieu dans la nuit du 6 au 7.12, contre le dispensaire de Nyarurema; dans la nuit du 9 au 10.12 contre les 600 déplacés de guerre, réfugiés dans l'école secondaire de Rushaki (cette fois, sans victime); le jeudi 12 à Kizinga, en commune Kiyombe (faisant de nombreux morts, 17 au moins, parmi les militaires rwndais); le lundi 16 à Kabare, sur la route Rushaki-Nyarurema; le 18, à Gatunda (25 civils tués); le 19 à Nyarurema; le 20 à quatre endroits de la commune Butaro : Kindoyi, Rutovu, Rugendabari et Kinyababa. Sans doute oublions-nous d'autres attaques.



Personnes tuées lors de l'attaque du dispensaire de NYARUREMA dans la nuit du 6 au 7 décembre

Ce qui est sûr, c'est que depuis début décembre, ces attaques sont plus sérieuses qu'auparavant : les victimes sont beaucoup plus nombreuses. Une fois ou

l'autre, l'armée rwndaise a dû reculer, faute de munitions, semble-t-il (comme à Mpunge où, après avoir repoussé plusieurs attaques, elle a dû opérer un repli). Les agresseurs portent le plus souvent l'uniforme de la NRA (armée ugandaise).

Mais cette guerre se joue aussi sur un fond de propagande intérieure. Selon un communiqué radiodiffusé le 1.12. et signé "Direction des opérations militaires des Forces Armées Rwndaises" (F.A.R.), les Inyenzi-Inkotanyi auraient mis sur pied une véritable stratégie d'araignée. Son objectif serait notamment de "mécontenter la population pour l'amener à se révolter contre le gouvernement en place". Pour ce faire, les Inyenzi-Inkotanyi se serviraient de certains journaux à leur solde, de quelques partis politiques, des dissensions ethniques et régionales, du recrutement de bandits chargés de perpétrer des actes de banditisme ou de sabotage, et des assassinats.

Ce discours reprend à vrai dire la thèse du MRND qui accuse certains partis d'opposition de collusion avec le F.P.R. Une accusation rejetée par les trois partis réunis au sein du Comité de Concertation (M.D.R, P.S.D, P.L) qui demandent par contre que toute la lumière soit faite sur cette guerre : la sol-disant "surprise" du gouvernement rwndais, averti, semble-t-il dès fin septembre 1990; la situation actuelle des négociations avec les assaillants, etc...

JOURNÉE D'ETUDES DES F.A.R.

Le 4.12, le Chef de l'Etat et Chef suprême des Forces Armées Rwndaises, le Général Major Juvenal HABYARIMANA, a dirigé une réunion regroupant les commandants des secteurs opérationnels, les commandants

des unités, les commandants des camps militaires, les officiers du Cabinet du Ministère de la Défense Nationale et des Etats Majors des F.A.R. Tenue à huis-clos, la réunion avait pour objet de "faire le point après une année de guerre, en vue d'envisager des actions à entreprendre".

A l'issue de la réunion, le Ministère de la Défense a condamné "les actions de toute personne qui recrute ou favorise le recrutement au profit de l'ennemi, une certaine presse qui diffuse des idées démoralisantes ou divisionnistes, et se livre à l'intoxication et à la propagande au profit de l'ennemi, tout compatriote qui collabore d'une façon ou d'une autre avec l'ennemi, certaines personnes qui, sous le couvert des partis politiques, mènent sciemment ou inconsciemment des actions au profit de l'ennemi". Pour contrecarrer toutes ces actions, le haut commandement de l'armée recommande "aux services de sécurité de neutraliser tout collaborateur de l'ennemi identifié (...); aux autorités administratives, judiciaires et politiques à faire en sorte que la force reste à la loi". En somme une mise en garde identique au communiqué radiodiffusé le 1.12.

NOUVELLE PERIODE NOIRE POUR LA PRESSE

Comme en réponse au fameux communiqué, le Service Central de Renseignements a engagé du 1er au 15.12, contre certains journalistes de la presse privée, une véritable chasse à l'homme. Celle-ci a abouti à l'arrestation et à la torture du rédacteur en chef d'Umu-rangi, M. Boniface NTAMUYIRUSHINTEGE (arrêté le 3 et relâché le 5) et à l'arrestation de plusieurs journalistes : M. G. NSHIMIYIMANA de Kiberinka (détenu du

5 au 7.12); M. A. MBARUSHIMANA de Le Soleil (arrêté le 10 et relâché le 11), MM. Adrien RANGIRA et Obed BAZIMAZIKI de Kanguka (détenus du 10 au 17 décembre). Dans le même temps, étaient recherchés les rédacteurs et/ou journalistes de Rwanda Rushya, Nyabarongo, Le Tribunal du Peuple, Intumwa - Le Messenger. Tous ont été relâchés au moment où nous écrivons ces lignes.

Si le journal progouvernemental KANGURA titrait sur la couverture de son numéro spécial 27 bis de décembre 1991, avec une joie manifeste : "Enfin, c'en est fait des journalistes tutsi qui, dans leurs différentes publications, affichent ouvertement leur soutien au F.P.R.", l'Association des journalistes du Rwanda (A.J.R.), elle, a protesté contre cette chasse aux sorcières. Dans une lettre adressée au président de la République, le 7.12, elle le priait instamment d'intervenir pour mettre fin à ces séquestrations et tortures qui n'étaient même pas le résultat de poursuites judiciaires. Selon l'A.J.R., le silence du Chef de l'Etat dans cette affaire "risque d'être interprété comme un aval à ce genre d'abus".

VISITE OFFICIELLE DU PRESIDENT KENYAN

Alors que nous attendions la visite du président burundais, le Major Pierre Buyoya, visite annoncée par le chef de l'Etat rwandais au dernier sommet de la francophonie à Chaillot, c'est le président kenyan qui est venu. En effet, M. Daniel Arap MOI a visité notre pays, les 5 et 6.12, à la tête d'une délégation de quelques 60 personnes dont 5 ministres. Lors du banquet offert en l'honneur de son hôte, le Chef de l'Etat rwandais s'est réjoui de l'"empathie" dont le président kenyan et son peuple ont toujours fait

preuve à l'égard du Rwanda, surtout en cette période de guerre. Quant au président MOI, il a affirmé que sa visite "offrait encore une fois l'opportunité d'échanger des vues sur des opérations d'intérêt commun, surtout la recherche de la paix et de la prospérité dans notre sous-région".

VISITE DU MINISTRE UGANDAIS DES AFFAIRES ETRANGERES

Deux jours après la visite du président kenyan, le Rwanda accueillait le ministre ugandais des Affaires étrangères, M. Paul SEMUGERERE. Au cours de son séjour (8-10.12), le chef de la diplomatie ugandaise a été conduit au Guest-House de Gabisiro, à Kagitumba, au Centre de Santé de Nyarurema et au camp des déplacés de la guerre de Rwebare; ces derniers endroits se trouvent dans la zone des combats. Une façon de démentir les allégations du F.P.R. d'occuper une partie du territoire rwandais. Selon le ministre rwandais des Affaires étrangères et des Relations internationales, le Dr Casimir BIZIMUNGU, cette visite répondait à celle que lui-même avait effectuée en Uganda en mai dernier. Elle n'avait pas pour objectif de "mettre un point final à la guerre", mais de "réchauffer les contacts entre les autorités des deux pays qui ont connu un certain refroidissement".

RECONNAISSANCE ET NAISSANCE DE NOUVEAUX PARTIS POLITIQUES

Alors que le Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal reconnaissait officiellement les deux partis politiques, nés le 30.11.1991, le P.D.I.

(Parti pour la Démocratie Islamique) et le PECO (Parti des Ecologistes), trois nouveaux partis voyaient le jour. Il s'agit du P.P.J.R. (Parti Progressiste de la Jeunesse Rwandaise), le PADER (Parti Démocratique Rwandais) et le PARERWA (Parti Révolutionnaire du Rwanda). Cela porte à douze le nombre de formations politiques nées dans notre pays, dont 9 déjà reconnues officiellement.

QUATRE EVEQUES POUR UN SIEGE

Le bras de fer Mgr Justin Ndandali-Adonia Sebununguli (cf nos numéros précédents) n'est pas prêt de se terminer au sein de l'Eglise Episcopale du Rwanda (E.E.R.). Après le sacre de 4 évêques par Mgr Ndandali, évêque de Butare, et Mgr Barham, délégué de l'Evêque de Canterbury, dont un coadjuteur, Mgr Vénuste Mutiganda, Mgr Sebununguri a sacré, avec le soutien des provinces du Burundi et du Zaïre, deux nouveaux évêques pour ce même diocèse de Butare.

Il s'agit de Mgr Daniel Nduhura (éloigné naguère par Ndandali dont il était l'adjoint) et son coadjuteur, Mgr Jonathan Ruhumaliza. C'était le 1.12, au stade Huye, dans la ville de Butare. Selon les témoins, cette ville ressemblait, ce jour-là, plus à une ville assiégée qu'à une ville en liesse. Craignant des manifestations organisées par Mgr Ndandali pour perturber le bon déroulement des cérémonies, les services d'ordre avaient quadrillé la ville, ne laissant entrer et sortir que les personnes munies de cartes d'invitation.

Pour le moment donc, le diocèse de Butare de l'E.E.R. compte 4 évêques. Mgr Ndandali et son coadjuteur occupent réellement leurs postes; les deux

autres se trouvent encore dans leurs lieux de résidence habituelle. Vont-ils organiser un coup de force ? Comment vont réagir les pasteurs et les fidèles devant cette nouvelle donne ? Un "miracle" serait bienvenu pour défaire cet imbroglio où seul Dieu reconnaît les siens.

FACE A FACE MRND-PARTIS D'OPPOSITION

Le 18.12, le Chef de l'Etat et Président Fondateur du M.R.N.D. rencontrait pour la 3e fois les responsables des partis politiques officiellement reconnus. Dans son discours de circonstance, il a réaffirmé et clarifié le programme fixé pour le gouvernement de transition, lors de son discours à l'Université Nationale du Rwanda, le 13.11, et dans sa réponse du 27.11 aux différentes correspondances des trois partis (M.D.R., P.L. et P.S.D.) réunis en Comité de Concertation. Fort de son droit, lui "à qui le peuple rwandais a accordé sa confiance pour mener notre pays vers un développement bien compris", il a rejeté de façon catégorique les revendications et suggestions adressées le 4.12 par les trois partis, notamment leur "Projet de Convention entre le Chef de l'Etat et les Partis politiques" pour une participation éventuelle au gouvernement de transition.

C'est donc NON à un premier ministre sorti de l'opposition, NON à une Conférence Nationale Souveraine "car les conséquences qu'elle implique orientent le pays vers la violation de certaines lois de la Constitution et des lois de la République". Par contre OUI à des élections rapprochées dont un projet de loi est déjà prêt. Devant cette fin de non recevoir, les 4 partis d'opposition (M.D.R., P.S.D., P.L. et P.S.R.)

ont préféré cesser les pourparlers avec le premier ministre en vue de la formation de ce gouvernement de transition. Le nouveau cabinet a été annoncé le lundi 30 décembre :

Premier Ministre : M. Sylvestre NSANZIMANA.
Ministre des Affaires Etrangères : Dr Casimir BIZIMUNGU
Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Environnement : M. James GASANA.
Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat : M. Gaspard RUHUMULIZA (membre du PDC)
Ministre de la Défense Nationale : Lieutenant Colonel Augustin NDINDILYIMANA.
Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire : M. Daniel MBANGURA.
Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Culture : M. Constantin CYUBAHIRO
Ministre des Finances : M. Enoch RUHIGIRA.
Ministre de la Fonction Publique : M. Alexandre MUTERAHEJURU.
Ministre de l'Information : M. Fidèle NKUNDABAGENZI
Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal : M. Faustin MUNYAZESA.
Ministre de la Jeunesse et des Associations Cooperatives : M. Callixte NZABONIMANA.
Ministre de la Justice : M. Mathieu NGIRUMPATSE.
Ministre du Plan et de la Coopération : M. Augustin NGIRABATWARE.
Ministre de la Santé : Jean-Baptiste NDIRIHORANYE.
Ministre des Transports et des Communications : M. André KATABARWA.
Ministre du Travail et des Affaires Sociales : M. Prosper MUGIRANEZA.
Ministre des Travaux Publics et de l'Energie : M. André NTAGERURU.

DOCUMENT DU DIOCESE DE KABGAYI

Le 1.12, le Presbyterium du diocèse de Kabgayi publiait un document intitulé "Convertissons-nous pour vivre ensemble dans la paix". Dans ce texte, introduit par Mgr Thaddée Nsengiyumva, évêque du lieu, le Presbyterium tient un langage inhabituel dans notre Eglise. Il constate que l'Eglise Catholique du Rwanda est un géant aux pieds d'argile. Car malgré ses nombreuses réalisations qui, aux yeux de certains, en font un Etat dans l'Etat, cette Eglise a perdu en partie sa crédibilité. "Elle ne s'est pas saisie à temps des problèmes que connaît le pays afin de leur trouver des solutions à partir de l'Evangile". Tels la ségrégation ethnique, régionale et sociale, la mauvaise gestion de la chose publique, la corruption, les injustices sociales, les problèmes relatifs aux libertés individuelles, la guerre, le SIDA.

Pire, l'Eglise elle-même est malade, elle souffre de la peur et du mensonge. La communication passe difficilement entre les prêtres et les laïcs, entre les laïcs eux-mêmes. Les Communautés Ecclésiales de Base (C.E.B.) sont un échec. L'Eglise vit dans un mensonge continu, car sa soumission au pouvoir temporel l'empêche d'être critique envers ce dernier et de dénoncer les nombreuses violations des Droits de l'Homme. Il est donc temps que l'Eglise se libère, travaille dans la transparence. C'est la seule possibilité pour elle d'annoncer un message libérateur. Pour sortir le pays de ces problèmes, et élaborer un nouveau projet de société, la tenue d'une Conférence Nationale Souveraine est un passage obligé.

NAISSANCE D'UNE NOUVELLE LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Après l'ARDHO (Association Rwandaïse pour la Défense des Droits de l'Homme) et le LICREDHOR (Ligue Chrétienne de Défense des Droits de l'Homme au Rwanda), notre pays vient de voir naître une nouvelle ligue pour la défense des droits de l'homme. Il s'agit de l'A.D.L. (Association pour la Défense des Droits de la Personne et des Libertés Publiques) qui a obtenu sa personnalité civile le 7.12.

L'A.D.L. "condamne sans réserve cette guerre (...), soutient fermement le processus de démocratisation dans lequel le Rwanda s'est engagé (...), dénonce le fait que certaines autorités politiques entretiennent la confusion entre l'action des partis politiques d'opposition et celle menée par le F.P.R.-Inkotanyi". L'A.D.L. demande à l'appareil judiciaire "qui semble avoir démissionné" de ses responsabilités, de faire son devoir. L'A.D.L. "dénonce avec la plus grande énergie" les nombreuses violations des droits de l'homme qui se commettent actuellement dans notre pays. Il est plus que temps d'empêcher "certains agents trop zélés de réduire le pays à un Etat anémique".

Disons aussi en terminant que ces différentes associations de défense des droits de l'homme commentent à faire un bon travail, en dénonçant dans la presse écrite surtout (puisqu'il faut toujours sous un régime de censure), les atteintes les plus flagrantes aux droits de la personne humaine dans notre pays.

DIALOGUE.

**RENAULT 19
4 PORTES,
L'ÉLÉGANCE
EST SA GRANDE
FORCE.**

La Renault 19 sait faire partager sans compter sa générosité : accueillante, élégante, spacieuse, elle est toujours prête à partir à la découverte du monde. Motorisations essence ou diesel puissantes, climatisation... cette élégante berline à l'allure assurée touchera votre cœur.



RENAULT
LES VOITURES À VIVRE



RWANDAMOTOR S.A.

A travers livres et revues

CASAS Jean et PERRE Jordi : Visages du Rwanda, perle de l'Afrique. Ed. Escudo de Oro, Barcelone, novembre 1991, 96 pages.

Décidément, ces derniers temps, les beaux albums sur le Rwanda se multiplient ! Celui de l'abbé Casas a l'avantage de comporter de magnifiques photos en couleur, et d'être le moins cher de tous. La plupart des lecteurs se contenteront d'ouvrir l'album, d'admirer les photos et de lire les légendes appropriées et ne manquant pas d'humour ! Celles-ci donnent rapidement une bonne connaissance du pays.

Les autres prendront le temps de lire tout le texte. Celui-ci, est court et se lit très facilement. Par rapport aux autres albums, ce qui caractérise ce texte, c'est l'accent mis sur la religion traditionnelle d'abord, sur l'Eglise catholique ensuite. Tous seront charmés par la variété des photos : certaines sont reprises des cartes postales réalisées par le même éditeur, mais la plupart sont originales. L'accent ici n'est plus sur la nature, les animaux, les fleurs, les paysages, mais bien les Rwandais eux-mêmes et toutes leurs activités.

Terminons en félicitant les auteurs (leur français est sans faute, ce qui devient rare aujourd'hui !) et l'éditeur (l'album est fort bien réalisé et d'un format agréable). Une seule "coquille" relevée : le mont Mutumba, dans le parc de l'Akagera s'élève-t-il à 1825 m (page 76) ou à 1846 m (page 79) ?

Guy THEUNIS.

Une ferme conviction sous-tend tout l'ouvrage, et motive ses auteurs : "Il n'y a pas de doute, affirmement-ils dans l'avant-propos, le Rwanda traverse actuellement la période la plus critique de son histoire : une période chargée d'événements importants qui marquent la fin d'une époque, ponctuent le renouveau des structures et des institutions socio-politiques, et annoncent l'espoir d'un avenir toujours meilleur pour le peuple rwandais. Bref, le Rwanda se trouve à la croisée des chemins. Or, le sort d'une nation se forge à travers des périodes exceptionnelles comme celles que nous vivons actuellement. A l'égard des générations futures, les Rwandais ont donc la responsabilité historique d'orienter le pays vers un avenir de paix et de prospérité... La gravité, la complexité et l'urgence des problèmes sont telles qu'on peut oser affirmer que l'avenir de la société rwandaise est entre les mains de la génération actuelle, une génération qui, heureusement, devient de plus en plus consciente du rôle décisif et historique qu'elle a à jouer..." (p. 5).

En dépit des apparences, le livre est constitué de quatre parties de longueur inégale. Mais l'exposé reste polarisé sur "trois problèmes majeurs auxquels le Rwanda d'aujourd'hui doit faire face" : la "guerre d'octobre 1990" avec ses conséquences (60 pages), la réforme politique (28 pages), le redressement d'une économie nationale en grand danger (104 pages).

En somme, près de la moitié de l'ouvrage est consacrée à des questions politiques, tandis que le reste s'occupe des questions d'économie, plus exactement du Programme d'Ajustement Structurel (P.A.S.).

PRODIGES DE LA CRISE ACTUELLE

Dans l'identification des origines lointaines de la crise actuelle, les auteurs s'arrêtent longtemps sur la Deuxième République, à l'égard de laquelle ils demeurent très critiques. En huit points, ils montrent comment depuis les années 1979, on sentait souffler un vent de contestation politique avec des rumeurs de coup d'Etat, tandis qu'au plan économique, les symptômes d'une crise profonde étaient reconnaissables à trois phénomènes inquiétants. A savoir : un déficit budgétaire sans cesse croissant, un déficit de la balance de paiements et une famine devenue chronique.

Quant à la Révolution de 1959, elle ne saurait être mise en cause. En effet, l'enjeu de la "guerre d'octobre 1990" ne représente pas une nouveauté, comme l'ont déjà prouvé les auteurs dans deux documents connus du public. A savoir : "Rwanda, la révolution socio-politique de 1959 est irréversible", "Les visées politiques du Front Patriotique Rwandais (FPR)-*Inkotanyi*".

Pour remédier à cette situation, les auteurs cherchent à poser des jalons pour une réconciliation nationale. Dans ce cadre, ils estiment que le problème des rapports Hutu-Tutsi est incontournable et qu'il faudrait, enfin, avoir le courage de l'aborder de front et d'en parler franchement sans plus d'euphémismes, avec la rigueur, le réalisme et l'objectivité que cela exige. Car il faudra bien lui trouver à temps "une solution appropriée et durable", sinon notre sous-région des Grands Lacs connaîtra souvent "des soubresauts sociaux et une instabilité politi-

que qui entraveraient son développement économique" (p. 31).

Rejetant catégoriquement toute solution qui prônerait une marginalisation de l'ethnie tutsi ou bien encore la création d'un Etat tutsi autonome, les auteurs optent pour un processus de fusion entre ethnies grâce à "un métissage progressif" (p. 29). Bien entendu, un effort de changement des mentalités de part et d'autre est un préalable indispensable. Pour que le Rwanda devienne une société vraiment harmonieuse et un Etat stable, il importe que "les avatars de la féodalité qui servaient d'instrument de domination" disparaissent des mentalités.

GUERRE D'OCTOBRE ET CONSÉQUENCES

Parmi les conclusions avancées par les auteurs (p.50-53), sur les visées du Front Patriotique Rwandais (F.P.R.), on retiendra surtout celles-ci :

- les militants ou sympathisants du F.P.R., à l'intérieur du pays, "devraient reconnaître qu'ils se sont laissés envouter par de belles paroles" de cette organisation, sans bien connaître son vrai visage, son vrai programme politique, ni le type de société projeté;
- les membres du F.P.R. auraient intérêt à participer, au même titre que les autres Rwandais, à l'effort commun visant à instaurer le multipartisme dans le pays, soit en créant un parti répondant aux exigences de la loi, soit en adhérant à d'autres formations politiques véritablement démocratiques. Car le F.P.R. tel qu'il est conçu initialement "présentait tous les traits d'un parti fasciste".

- si l'on veut que règne au Rwanda une paix durable, et que donc soit trouvée une solution définitive aux problèmes socio-politiques posés par la guerre déclenchée par les "Inkotanyi", il importe d'élargir le débat au niveau de la sous-région d'Afrique centrale, en vue de prévenir des situations similaires toujours possibles à l'avenir.

Généralement, disent encore les auteurs, quand on entend parler de guerres, la première idée qui vous vient à l'esprit, c'est une vision de malheurs, de perte de vies humaines, d'atrocités, de ruines, de misères, etc... "Rarement, on pense au revers de la médaille, à un certain côté positif de la guerre".

A côté des "conséquences négatives" généralement connues (pertes en vies humaines, dégâts matériels, perturbations des activités économiques, aggravation de la crise économique, mais aussi dommages moraux; p. 54-67), cette guerre a des "conséquences positives" non moins importantes (p. 67-72) Elle aura été pour le Rwanda l'occasion :

- de déclencher un élan de solidarité nationale sans précédent envers les Forces armées rwandaises et les personnes directement touchées par la guerre;
- d'accroître son potentiel militaire et de disposer d'une armée mieux entraînée;
- de prendre davantage conscience de la gravité de certains problèmes nationaux et de se décider, enfin, à chercher des solutions appropriées, notamment pour le problème des réfugiés;

O d'accélérer le processus de démocratisation des institutions politiques, avec comme corollaire l'accroissement de la liberté d'expression et de presse, l'instauration du multipartisme, etc....

Mais à vrai dire, l'évolution des événements permet de dire que la "guerre d'octobre 1990" n'aurait peut-être pas eu lieu, ni perduré, si à la base il n'y avait pas une lutte pour le pouvoir, mais aussi une question de règlement de comptes.

REFORME POLITIQUE

Après avoir longuement rappelé toute l'action gouvernementale pour la réforme politique depuis septembre 1990, les auteurs exposent leur "philosophie politique". Celle-ci est contenue dans un document déjà connu dans certains milieux et intitulé : "Pour une réussite de la Réforme politique au Rwanda" (Butare, février 1991), document élaboré dans le cadre du vaste débat politique organisé en janvier 1991 par la Commission Nationale de Synthèse.

Quant à la relance de l'économie par la mise en marche du P.A.S., les auteurs estiment que le diagnostic tant structurel, sectoriel que macro-économique effectué dans le cadre du P.A.S. (p. 105-109) laisse beaucoup à désirer, parce que souvent incomplet ou superficiel, sinon imprécis à bien des égards. En tout cas insuffisant pour pouvoir justifier "certaines mesures préconisées dans différentes politiques macro-économiques et surtout sectorielles, d'autant plus que tous les secteurs retenus au niveau des mesures à prendre n'ont pas été préalablement diagnostiqués" (p. 111-113).

RELANCE DE L'ECONOMIE

Les auteurs exposent leurs points de vue en procédant à un examen critique de la politique économique préconisée par le P.A.S. dans les différents domaines ciblés (p. 113-179). A l'aide de nombreux tableaux offrant des données statistiques, de commentaires illustrant leurs propos, ils donnent de nouvelles suggestions présentées comme des correctifs qui méritent d'être pris en compte pour que le P.A.S. puisse aboutir aux résultats escomptés.

Celui-ci, comme tout programme de redressement, suppose un environnement propice, qui n'entrave pas l'efficacité des mesures à prendre. Dans la dernière section du livre, les auteurs exposent justement "quelques éléments de l'environnement économique et politique" qu'ils considèrent comme étant "particulièrement pertinents dans la situation actuelle du Rwanda" (p. 191-199). Il faut bien y penser, car la relance de l'économie du pays en dépend.

La conclusion de tout l'ouvrage (p. 201-204) reprend simplement les principaux thèmes traités en faisant le point, mais avec une particulière insistance sur la nouvelle culture politique qui est en train de naître à la suite de l'ouverture du pays au multipartisme. Selon eux, "il entre dans la responsabilité historique de la génération actuelle, dirigeants et dirigés, d'amorcer ce processus dans les meilleures conditions" (p. 202). "Toute temporisation pour mettre un terme à l'état de guerre, toute tergiversation ou mauvaise foi dans l'instauration des structures réellement démocratiques auront des effets néfastes sur l'économie tout entière".

NOIRE POINT DE VUE

Bien qu'il soit de dimension assez modeste, cet ouvrage paraît quand même chargé de beaucoup d'idées lumineuses. Il reste vrai cependant qu'il accuse aussi de nombreuses imperfections quant à l'organisation de la matière, surtout pour la première partie (p. 13-72), où les auteurs auraient pu mieux concevoir les titres et sous-titres. Par ailleurs, la feuille des Errata a de quoi effrayer le lecteur de prime abord, même si la plupart des fautes relevées sont si mineures qu'elles ne nuisent guère à l'intelligence du texte.

Mais, malgré les critiques de forme ou de fond qu'on pourrait faire à ce livre, il a l'avantage de soulever une question vraiment fondamentale, celle de l'avenir du Rwanda qui se trouve "à la croisée des chemins", et c'est surtout à ce titre qu'il mérite d'être lu avec un intérêt particulier et une mise en question de soi-même.

Augustin MISAGO.

DIALOGUE EST HEUREUX D'ANNONCER A SES LECTEURS QUE DEPUIS DEBUT JANVIER, IL PUBLIE AUSSI UNE REVUE DE PRESSE. CELLE-CI DONNE EN FRANCAIS, CHAQUE SEMAINE, LE RESUME DES PRINCIPAUX ARTICLES PARUS EN KINYARWANDA DANS LES DIFFERENTS ORGANES DE PRESSE DU PAYS, AVEC DE TEMPS EN TEMPS, LA TRADUCTION D'UN PASSAGE OU D'UN ARTICLE PLUS IMPORTANT.

SINDAYIGAYA J.M. : Sortir de la violence au Burundi, Presses Lavigerie, Bujumbura, mars 1991, 237 pages.

Dédiacé aux Hutu et aux Tutsi, le livre de J.M. SINDAYIGAYA se structure en trois parties : les mécanismes de la violence (page 9 à 65) ; du mythe à la réalité (page 66 à 134) ; de la gestion des conflits (page 135 à 223). Selon l'auteur, "le débat sur la violence se déroule sur le terrain du sentimentalisme et de la discrimination, au mépris des innombrables victimes dont les extrémistes ne se souviennent que lorsque cela peut leur être utile pour la mobilisation de l'opinion". Or, "ce sont les conflits qu'il faut gérer sans tenter de les éclipser par une dissimulation ou des affrontements collectifs dont le seul résultat est la sécularisation de la violence" (Avant-propos, page 3). En clair, l'auteur va tenter de s'attaquer à la racine du mal et dépasser l'approche qui a été faite par les différents antagonistes qui ont parlé de la violence au Burundi.

L'EFFET CONDUCTEUR

Après avoir défini les notions de conflit, d'agressivité et de violence, l'auteur montre le rôle de la projection qui fait que celui qui critique ressemble à celui qui est critiqué, à cause du discours globalisant des extrémistes Tutsi et Hutu (Pallébutu) et même de la presse officielle. Tous ces extrémistes ont le défaut de reprendre à leur compte les affirmations des divers anthropologues et historiens du Burundi, colons et missionnaires, qui ont inventé les mythes du Tutsi supérieur et du Hutu inférieur.

Et voilà que la globalisation de l'époque précoloniale continue de nos jours en créant une solidarité ethnique, une méfiance entre les ethnies et la haine entre voisins. Mais il ne faut pas faire endosser la faute aux seuls colons, car c'est en 1963, après l'indépendance, que le conflit Hutu-Tutsi s'est emparé de toute la vie politique et socio-économique du Burundi.

Tout le monde est donc coupable : la pauvreté, la coopération internationale, le discours idéologique, la corruption, les constitutions bidons, les Eglises impérialistes et aliénantes, véritable opium du peuple. La solution consiste en une revalorisation de l'homme, en vue de la société de demain, à partir de l'unité nationale amorcée par la 3ème République afin d'instaurer, enfin, une véritable démocratie au Burundi.

POINT DE VUE

Ceux qui attendaient des solutions concrètes en réponse au titre du livre resteront sur leur faim, car l'auteur a tenu plutôt un discours très théorique et général. Au risque de se répéter il est revenu plus d'une fois sur des faits et des assertions déjà connus, sans les approfondir ni les critiquer. Néanmoins, on doit saluer son courage : il s'est écarté de la thèse officielle, en montrant que les Bahutu furent toujours victimes des régimes monarchique et républicain, et que pendant longtemps le problème ethnique a été occulté. Pourrions-nous un jour connaître l'identité de l'auteur qui a "oublié" de se présenter et de dire que les Batwa sont aussi victimes de cette spirale de la violence ?

Jean-Pierre KARABADOGOMBA.

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion. Elle paraît tous les mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes sociaux, économiques, politiques, culturels, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda.

Sans être l'organe officiel d'une Eglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE - B.P. 572 KIGALI

Téléphone 74178

A. REDACTION ET ABONNEMENT

NYAKABANDA

B. TARIF D'ABONNEMENT

RWANDA	ETRANGER
• Abonnement ordinaire: 1500 Frw. • Abonnement étudiant: 1200 Frw. • Abonnement de soutien: 2000 Frw. • Abonnement de groupe: 6000 Frw. (5 personnes)	• Burundi: 2500 Fbu. - Afrique } 5000 Frw. ou 1500 F belges - Europe } 250 F français ou 60 F suisses - Amérique } 5500 Frw. ou 45 \$ US - Asie }

C. MODE DE PAIEMENT

RWANDA	ETRANGER
• B.C.R. 010-0031901-68 • Mandat postal DIALOGUE - B.P. 572 Kigali • Economais Généraux • Gemeca - Procure Kigali • Bureaux DIALOGUE Nyakabanda • Bureaux REBA VIDEWO (enceinte KINYAMATEKA)	• Belgique: CCP 000-1496122-61 Pierre Massion, Bruxelles • Suisse: CCP 17-2941 - 6, Revue DIALOGUE Rwanda R. AEBISCHER, Fribourg - Suisse

D. VENTE AU NUMERO: Prix: 200 Frw.

A Kigali: Librairie Caritas - Hôtel des Mille Collines - Hôtel des Diplomates - Allwanda - Centre National de Pastorale St Paul - Club Rafiki - Librairie Uwimburo - Village Urugwiro Restaurant Sangwa

ailleurs: Librairie Universitaire de Butare - Economat Diocésain de Butare - Economat Diocésain de Byumba - Hôte St François à Cyangugu - Librairie Caritas Diocésaine de Kibuye - Economat Diocésain de Kibungo - Librairie de Nyundo Economat Diocésain de Ruhengeri

En France: Librairie L'Harmattan, 16, rue des Ecoles, 75005 - PARIS - Tél. 326.04.52

En Belgique: Librairie U.O.P.C., 216 Chaussée de Wavre, 1040 - BRUXELLES, Tél: (02) 648.96.89

N.C.O.S., Vlasfabriksstraat 11, 1060 BRUXELLES, Tél: (02) 539.26.20.